



Communiqué presse - Le 2 juillet 2018

FEUILLE DE ROUTE ECONOMIE CIRCULAIRE : LA FILIERE PLASTURGIE DU BATIMENT ET DES INFRASTRUCTURES PRESENTE DES ENGAGEMENTS VOLONTAIRES CONCRETS ET INNOVANTS EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE.

Présentés ce jour auprès des Ministères de la Transition Ecologique et Solidaire ainsi que de l'Economie et des Finances, des engagements volontaires de filières ainsi que plusieurs accords d'entreprises montrent le dynamisme de la filière Bâtiment et Infrastructures dans le secteur de la plasturgie.

Depuis Mars 2018, lancé et accompagné par l'Etat, le groupe de travail Bâtiment et Infrastructures, mené par Benoit HENNAUT, Président de la Fédération de la plasturgie, du STR-PVC et PDG de Nicoll, réunit des partenaires engagés dans l'ambition de mettre en place des initiatives concrètes portant sur le cercle vertueux de l'économie circulaire : une collecte optimisée et densifiée, un recyclage amélioré et qualifié, l'intégration de matières premières recyclées augmentée dans les produits.

Pour la réussite des engagements, 3 paramètres transversaux seront essentiels : communication et pédagogie du recyclage, financement, déblocage des freins normatifs et des réglementations.

Les Engagements volontaires de filières :

1- Les tubes, raccords, gouttières, drains, gaines, fourreaux et accessoires des réseaux en thermoplastiques (PVC, PE, PP)

Les résultats positifs de l'expérimentation par le **STR PVC/** Syndicat des tubes et raccords en PVC d'un système de collecte réunissant un distributeur, PUM plastiques et un recycleur, PAPREC ont conduit l'organisation professionnelle à élargir le pilote en le transformant en un engagement volontaire de filière.

L'objectif particulier est de favoriser la collecte et le recyclage des tubes, raccords, gouttières, drains, gaines, fourreaux et accessoires des réseaux du Bâtiment et des infrastructures en thermoplastiques (PVC, PE, PP) ainsi que l'incorporation de MPR (Matières Premières Recyclées) dans les produits neufs mis sur le marché français.

Pour des résultats optimisés, l'engagement a été soumis à tous les acteurs, donneurs d'ordres et intervenants de la filière plasturgie afin qu'ils en deviennent signataires.

Les objectifs sont de mettre en place 4 000 points de collecte chez les distributeurs spécialistes ou temporaires sur des chantiers en 2025 et de collecter via cette initiative, 30 000 tonnes supplémentaires, sous réserve de la mise en place d'un dispositif de soutien financier d'accompagnement au lancement.

L'engagement volontaire novateur réunit de nombreux signataires plasturgistes (La Fédération de la Plasturgie et des Composites, le STR-PVC, le **STRPEPP** et **COCHEBAT**), représentants des donneurs d'ordre du secteur (La FNBM avec dans un premier temps, ses 2 adhérents spécialistes plastiques, Frans Bonhomme et Pum plastiques, la CAPEB, les CANALISATEURS), représentants de la collecte et du recyclage (SRP et la CME)

2- les profilés PVC (SNEP)

Le SNEP a créé son propre réseau de collecte en 2015 qui comporte à ce jour 190 points de collecte et qui est mis en ligne sur son site snep.org/collecte-recyclage.

L'objectif est maintenant d'augmenter le taux de matières recyclées dans les profilés à hauteur de 20% à l'horizon 2025. La vérification sera faite via une enquête annuelle validée par un vérificateur agréé dans le cadre du programme INIES.

Les conditions de réussite de l'engagement seront les suivantes :

- L'investissement dans la collecte de tous les acteurs de la filière pour augmenter les volumes de MPR conformes aux cahiers des charges et au référentiel des normes s'appliquant aux profilés PVC
- Le soutien des pouvoirs publics pour mettre en place des mécanismes permettant d'éviter la mise en décharge des menuiseries tout matériau confondu (PVC, aluminium, bois).
- La disponibilité de MPR PVC en quantité et qualité

Les engagements seront conditionnés par le déblocage des freins rencontrés : aspects normatifs et réglementaires relatifs à un grand nombre de catégories de produits du bâtiment, financement des investissements de mise en place d'un maillage de collecte suffisant et des investissements industriels d'adaptation et enfin communication et pédagogie de l'économie circulaire.

Données quantitatives :

PRODUITS	MISE SUR MARCHÉ	Intégration de MPR 2018	intégration de MPR 2025
TUBES ET RACCORDS PVC/ PE/PP	230 kt	44 kt	74 000 t
PROFILES PVC	140 kt	10 kt (7,6%)	28 000 t (20%)
Σ	270 kt	54 kt	102 000 t

Données économiques :

Les profilés de fenêtres et d'huisseries ainsi que les tubes et raccords constituent l'essentiel des applications thermoplastiques dans le bâtiment. Ces produits ont des durées de vie relativement longues, comprises entre 30, 50 ans et au-delà.

La mise sur le marché s'élève à 370 000 tonnes réparties de la manière suivante : 230 000 tonnes pour les tubes et raccords ainsi que 140 000 tonnes de profilés.

Eric Chatelain – Délégué Général 01.53.32.79.79 – e.chatelain@syplast.org (SNEP, STRPEPP, COCHEBAT)

Sophie THOMAS - Déléguée générale 01 44 01 16 28 - s.thomas@str-pvc.org

